

BROMONT

POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES SAINES HABITUDES DE VIE

QUALITÉ DE VIE, FAMILLES ET AÎNÉS



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mise en contexte	4
Les besoins	5
La vision : Une ville pour tous	6
Le but : Les familles et les aînés au cœur du développement	6
Des valeurs qui donnent le souffle au développement	7
Des objectifs généraux guidant l'intervention municipale	8
Les orientations du travail à réaliser	8 - 10
Des actions pour mettre en œuvre la politique	11
Plan d'action 2018 - 2020	12
Conclusion	18
Remerciements	18



UNE POLITIQUE POUR TOUS

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les familles se retrouvent au cœur de notre communauté. Leur contribution est essentielle au dynamisme de notre ville. Un autre groupe, les aînés, sont de plus en plus représentés dans la population et, à Bromont, il s'agit souvent de gens actifs ayant un apport significatif pour la société. Tant les familles que les aînés sont habités par un grand sentiment d'appartenance.

Dans ce contexte, il était donc devenu important de faire une réflexion sur ces deux groupes pour les comprendre et les inclure dans les démarches décisionnelles. Au cours des derniers mois, la municipalité a travaillé en collaboration avec différents acteurs du milieu ainsi qu'avec des citoyens de tous âges, notamment dans le cadre de plusieurs consultations sous forme d'ateliers ou de groupes de discussion. Il était primordial de connaître l'opinion des Bromontoises et des Bromontois.

De cette réflexion collective a résulté une politique qui mise sur la consolidation des acquis ainsi que sur des actions novatrices et concrètes, incluant l'axe des saines habitudes de vie.

Dans le respect de ses juridictions, la Ville souhaite créer un environnement favorable pour tous les membres des familles bromontoises, jeunes comme aînés.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont travaillé à cette démarche, particulièrement le comité de la refonte de la politique, en particulier l'ex-conseillère, Marie-Ève Lagacé, qui était conseillère responsable des dossiers reliés à la famille dans le précédent mandat.

Bonne lecture!



Louis Villeneuve
Maire



MERCI AU COMITÉ

Comité de la Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie

François Riendeau, Marie-Ève Lagacé, Caroline Langlois, Marc Béland, Catherine Page, Véronique Barbeau, Anne-Marie Cadieux, Marie-Ève Labrecque, Martin Lefebvre, Richard Sylvestre, Tania Szymanski, Jean-Marc Savoie, Claire Mailhot, Catherine Lizotte, Roger St-Jean, Raymond Bélanger, Valérie Marin, Isabelle Valois, Caroline Couture, Christine Rossignol, Lyne Beaudry, Suzanne Lemieux.



MISE EN CONTEXTE

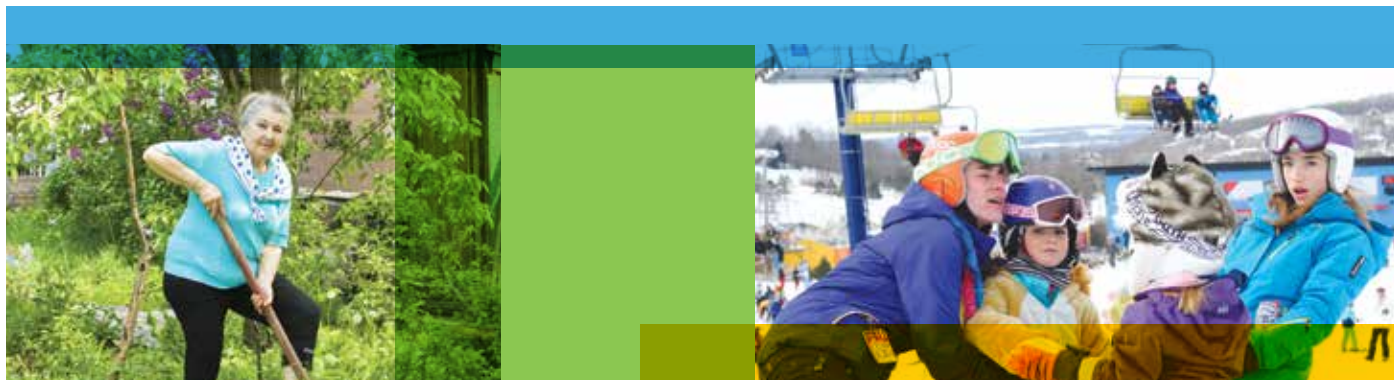
Municipalité toujours en croissance, la Ville de Bromont souhaite, de façon continue, poursuivre la consolidation de ses services et l'amélioration du milieu de vie de ses citoyens. À cet effet, en 2012, la Ville s'est dotée d'un plan de développement durable qui guide son développement pour les vingt prochaines années. Dans cette perspective de développement stratégique, la mise à jour de sa politique familiale devient incontournable. Une des cinq orientations du Plan de développement durable vise le développement de la communauté et s'énonce comme suit : Créer une communauté enrichissante pour la population et accueillante pour les visiteurs. Cette proposition ouvre la voie à un positionnement dépassant l'attention particulière consentie aux familles.

Aussi, l'intégration d'orientations ciblant le bien-être des aînés et le souci d'offrir des environnements stimulant l'adoption chez tous les citoyens de saines habitudes de vie, s'inscrit ainsi naturellement dans la foulée d'une vision globale du développement de la communauté.

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

La présente politique définit la famille comme un groupe de personnes ayant un lien de parenté. Elle est représentée par divers modèles comprenant au moins un enfant, un ou deux parents ou les personnes qui assument cette responsabilité.

Les aînés sont les personnes de 65 ans et plus. La Ville de Bromont reconnaît la place déterminante de ce groupe d'âge au sein de la communauté en tenant compte de leurs conditions de vie, de leurs besoins particuliers, avec ou sans limitation.



LES BESOINS

Des démarches ont été entreprises dès mai 2016 auprès des familles, des aînés et de représentants de la communauté afin d'identifier les principaux enjeux sur lesquels devait tabler la Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie. En concluant le portrait de situation, il est apparu clair que la politique devait tenir compte des besoins suivants.

BESOINS PARTICULIERS DES FAMILLES

- Augmenter le sentiment d'inclusion et avoir un réseau social;
- Participer pleinement à la vie locale et avoir des occasions de se divertir en famille;
- Vivre dans un environnement et une communauté offrant un maximum d'expériences enrichissantes et épanouissantes;
- Savoir que les enfants peuvent se déplacer en toute sécurité;
- Que chaque membre de la famille ait des occasions de s'épanouir et d'être actif quel que soit son âge ou son revenu;
- Des trajets sécuritaires et des initiatives permettant aux enfants et aux familles de se rendre à différents endroits (écoles, parcs, commerces, etc.) à pied ou à vélo.

BESOINS PARTICULIERS DES AÎNÉS

- Se sentir inclus et pouvoir avoir une vie sociale satisfaisante malgré une mobilité parfois restreinte;
- Être rassurés, se sentir en sécurité dans toutes les sphères et être informés de ses droits, des pièges possibles tendus aux personnes vieillissantes;
- Avoir des occasions de rencontres contrant l'isolement;
- Avoir accès à des services de transport particulier;
- Se déplacer en toute quiétude;
- Vivre et continuer à vivre à Bromont malgré une perte d'autonomie;
- Maintenir un réseau social, demeurer actifs et prévenir l'isolement;
- Maintenir ou améliorer leur santé.

BESOINS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

- Connaître l'offre de services de divertissement et avoir facilement accès à l'information en lien avec leurs besoins;
- Que le choix d'aliments sains soit facile et accessible.
- Avoir un logement accessible à leur budget et correspondant à leurs besoins.

La Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie souhaite offrir une réponse alliant à la fois le développement social et l'organisation communautaire, l'offre de services de proximité, le cadre administratif et l'aménagement du territoire. Plus spécifiquement, les sujets abordés par la politique sont :

- L'habitation;
- Le transport et les déplacements;
- La sécurité;
- La communication;
- La vie communautaire, le loisir, la culture, les activités physiques et les événements;
- Les environnements municipaux influençant les saines habitudes de vie.

LA VISION : UNE VILLE POUR TOUS

La politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie s'inscrit dans la continuité de la vision inspirée dans le Plan de développement durable. Elle mise sur :

- Un cadre champêtre et accueillant, où tous peuvent grandir, apprendre, travailler et vieillir en santé;
- Un milieu de vie sécuritaire et centré sur la famille et les aînés, offrant des services, des infrastructures et un réseau de transport multifonctionnel permettant la mixité sociale et l'intégration de tous.

Il est aussi permis d'imaginer Bromont comme un modèle d'engagement personnel et collectif. Cette ville où toutes les générations se renouvellent, se côtoient et s'entraident, s'appuie sur un fort sentiment d'appartenance. Porté par cet esprit communautaire, un équilibre entre les besoins des familles et des aînés et les ressources disponibles permettra l'éclosion de services, d'activités et de projets novateurs et de qualité.

LE BUT : LES FAMILLES ET LES AÎNÉS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

En s'appuyant sur 6 valeurs qui la caractérisent soit, **l'innovation**, **la qualité**, **l'ouverture**, **l'engagement**, **l'équité** et **l'accessibilité**, la Ville de Bromont veut, par sa Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie : **Assurer aux familles et aux aînés qui habitent sur le territoire et ceux qui viendront s'y établir qu'ils seront toujours au cœur des décisions et des actions qui influenceront le développement de Bromont.**



DES VALEURS QUI DONNENT LE SOUFFLE AU DÉVELOPPEMENT

La mise en œuvre de la politique tient en amont, à une fine analyse des besoins des familles et des aînés. La détermination à améliorer la qualité de vie de ces derniers est propulsée par une série de valeurs animant à la fois l'administration municipale et ses partenaires.

L'innovation représente cette intention de faire mieux et d'être constamment en recherche de nouvelles façons de faire face aux enjeux actuels et émergents. Innover appelle à comprendre, à évaluer, à solutionner, à modifier et à développer de façon responsable, intelligente et créative.

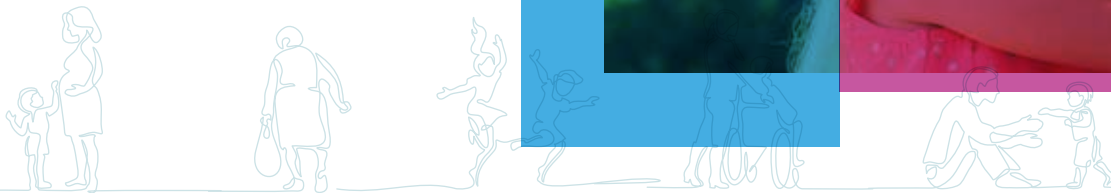
La qualité illustre le souci que les Bromontois aient accès à une programmation d'activités physiques, culturelles et de loisir et d'événements, des infrastructures et des services diversifiés, sécuritaires et durables qui visent des standards de qualité supérieure. La recherche d'excellence se traduit aussi par la réunion de personnes compétentes, qualifiées et passionnées pour travailler au développement de Bromont.

L'ouverture appelle à prendre le temps d'écouter avec considération et à prendre soin de comprendre avec intérêt, curiosité et tolérance. Dans le travail de concertation comme dans la relation avec les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés, la valeur de l'ouverture assure le respect et la confiance.

Le sens de **l'engagement** évolue au fil du temps, et se décline d'une multitude de façons. S'il est pour certains l'affaire d'une vie, il est pour d'autres l'exercice d'une passion, le dévouement à une cause, le défi de la réalisation d'un projet. Peu importe la nature de l'implication personnelle, l'engagement est le principal vecteur permettant de développer un sentiment d'appartenance à sa communauté.

L'équité retrace le processus par lequel toutes les questions sont traitées. Ici, on s'intéresse à répondre avec considération et intégrité aux besoins, aux attentes et aux demandes exprimés. Le vaste territoire de Bromont et la diversité des profils des familles et des aînés sont les principaux enjeux qui commandent une approche juste et équitable dans le déploiement de services.

La valeur de **l'accessibilité** guide le travail quotidien afin que les familles et les aînés aient accès à des services et des équipements tant aux plans financier, géographique, physique et en tenant compte du temps où ils sont disponibles et de leurs goûts. Pour qu'il y ait accessibilité, il faut nécessairement tenir compte des besoins et des attentes des familles et des aînés.



DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX GUIDANT L'INTERVENTION MUNICIPALE

La Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie vient affirmer la volonté de la Ville de Bromont de toujours faire mieux pour ceux-ci. Trois objectifs généraux expriment le sens du travail à réaliser au cours des prochaines années. Ce sont :

- Enraciner une culture de gestion résolument tournée vers les besoins des familles et des aînés (penser et agir pour les familles et les aînés);

- Favoriser l'engagement citoyen et le partenariat avec les organisations locales;
- Poser un regard sensible sur les familles et les aînés vulnérables.

La poursuite de ces objectifs assurera que les questions touchant les familles et les aînés seront abordées avec toute l'attention nécessaire.



LES ORIENTATIONS DU TRAVAIL À RÉALISER

Afin de répondre aux besoins actuels des familles et des aînés et faire face aux enjeux entourant la vie familiale et le vieillissement de la population, la Ville de Bromont mise sur trois orientations;

- Le développement d'une **dynamique communautaire** inclusive s'appuyant sur la mixité sociale;
- L'accès au **logement** et la facilitation des déplacements;
- L'optimisation des ressources et des services au profit d'une **vie active et d'une saine alimentation**.



LES ORIENTATIONS DU TRAVAIL À RÉALISER SUITE

Voici comment la Ville compte faire face aux défis associés à chacune de ces orientations.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE INCLUSIVE S'APPUYANT SUR LA MIXITÉ

Les familles et les aînés choisissent de vivre à Bromont pour la qualité de vie caractérisée par la proximité de la nature et la disponibilité de services et d'infrastructures. Des Bromontois y résident en permanence et certains à titre de villégiateurs; leurs besoins sont différents. De plus, un nombre considérable de Bromontois possède des expertises pouvant bénéficier à la collectivité.

La grandeur du territoire de Bromont, sa configuration géographique et l'annexion du village d'Adamsville en 1980, ont entraîné le développement de six quartiers. Au fil du temps, le visage de Bromont s'épanouit et le métissage de la population croît au rythme de rencontres dans divers contextes tels que scolaire, récréatif, de voisinage. Le vieillissement de la population, la présence de nouvelles familles dont la parenté est plus ou moins éloignée, la fréquentation d'écoles secondaires et les activités professionnelles de plusieurs citoyens à l'extérieur du territoire et les enjeux financiers quotidiens font en sorte que tous ne participent pas pleinement à la vie locale.

Aussi, la Ville de Bromont souhaite mettre en place le cadre nécessaire pour permettre à toutes les familles et tous les aînés d'être partie prenante de la dynamique communautaire. À ce chapitre, et en harmonie avec son positionnement dans son Plan de développement durable voulant « *Bâtir ensemble une économie dynamique et responsable* », la Ville de Bromont désire ici :

- Favoriser l'accessibilité à des services communautaires et de loisirs, et à des activités de loisir, communautaires, sportives et culturelles pour tous les citoyens, plus spécialement l'accès des jeunes aux activités et la participation des familles à la vie communautaire;
- Envisager le développement de services et l'aménagement du territoire dans une perspective « amie des aînés »;
- Rendre disponibles des espaces communautaires permettant le déploiement d'une offre accrue d'activités;
- Supporter la concertation et l'organisation communautaire locale dans une perspective de maintien et d'accroissement de services;
- Poursuivre la diversification des moyens de communication afin que les familles et les aînés connaissent les services qui leurs sont destinés.



LES ORIENTATIONS DU TRAVAIL À RÉALISER SUITE

L'ACCÈS AU LOGEMENT ET LA FACILITATION DES DÉPLACEMENTS

L'accès au logement est un enjeu qui présente de multiples facettes. Des jeunes et des familles veulent s'installer dans la municipalité et doivent composer avec un budget limité ou des familles éclatent et veulent rester à proximité avec un contexte de revenu plus restreint. Des personnes vieillissantes veulent continuer à rester dans leur demeure mais elles ont de nouveaux besoins en matière de soins ou d'aide à domicile. L'adoption d'une politique d'habitation abordable et intergénérationnelle qui considère les besoins de tous les groupes composant la population (prévue au Plan de développement durable) est importante.

L'étendue du territoire de Bromont implique des déplacements, souvent en auto, pour avoir accès aux services. Sensible à l'empreinte écologique que cette situation amène et soucieuse de soutenir la population dans l'adoption de saines habitudes de vie, la Ville de Bromont se soucie de trouver des mécanismes satisfaisant les besoins de déplacements des familles et des aînés. On pense aussi ici à l'accès aux points de services de santé, aux établissements d'enseignement et aux déplacements pour le travail.

Soucieuse des défis que rencontrent les familles et les aînés et portée par la volonté d'assurer un développement compatible avec les besoins des générations futures, la Ville s'engage à :

- Élargir la gamme de l'offre de logements pour locataires et propriétaires;
- Soutenir le déploiement de services accessibles au regard de la santé, du maintien à domicile et de l'accès à des logements adaptables;
- Soutenir le développement et l'innovation en matière de mobilité durable.



L'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DES SERVICES AU PROFIT D'UNE VIE ACTIVE ET D'UNE SAINE ALIMENTATION

Bien que l'accessibilité des services de santé et de services sociaux soit une responsabilité du gouvernement provincial, un bon nombre de facteurs agissant sur la santé des familles et des aînés peuvent être influencés par l'engagement des municipalités. La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge!, adoptée par le gouvernement du Québec au printemps 2017, vise une augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives. Elle reconnaît le rôle primordial que jouent les municipalités à ce chapitre.

Les familles et les aînés de Bromont sont actifs, les organismes du milieu sont engagés dans le mieux-être. La Ville de Bromont veut, quant à elle, poursuivre son engagement à ce chapitre en misant sur l'accessibilité de divers services et infrastructures pour faciliter l'accès à une saine alimentation et l'ancrage d'un mode de vie résolument actif. Pour ce faire, elle entend :

- Favoriser l'accessibilité de services alimentaires et d'une offre alimentaire abordable et de qualité à proximité des quartiers résidentiels;
- Améliorer l'accessibilité des services de loisir abordable et des infrastructures récréatives et sportives sécuritaires, attrayantes et localisées à proximité des lieux de résidence des aînés et des familles;
- Encourager l'enracinement d'une culture de transport actif.
- Inciter les familles et les aînés à faire un usage responsable des lacs et des sentiers.

DES ACTIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE

Pour rencontrer ses ambitions et réellement mettre les familles et les aînés au cœur des décisions et des actions qui influenceront le développement de Bromont, l'administration municipale devra, dès 2018, mettre en place les conditions nécessaires pour donner vie à sa Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie. Voici les premiers jalons :

- Déléguer à deux élus le mandat d'agir respectivement comme responsable des questions familiales et responsable des questions relatives aux aînés;
- Adopter un plan d'action triennal décrivant les actions à mettre en œuvre afin de réaliser les objectifs de la politique;
- Le plan d'action sera évalué annuellement;
- Actualiser le mandat du comité consultatif de la famille afin qu'il devienne le « Comité consultatif de la famille et des aînés » agissant comme groupe-conseil auprès de l'administration municipale pour toutes les questions sensibles touchant les familles et les aînés.

L'administration municipale souhaite que son engagement auprès des familles et des aînés entraîne un réel enthousiasme chez ses partenaires du milieu et qu'ensemble, ils tentent de faire toujours mieux pour ceux-ci. Travailler pour les familles et les aînés de la communauté, c'est prendre soin du cœur de Bromont.





PLAN D'ACTION 2018-2020

POLITIQUE DE LA FAMILLE,
DES ÂÎNÉS ET DES SAINES
HABITUDES DE VIE



ORIENTATION #1

Développement de la communauté :

Soutenir le développement d'une dynamique communautaire inclusive s'appuyant sur la mixité sociale.

1.1 OBJECTIFS : Favoriser l'accessibilité à des activités et des services en loisir, sport, culture et vie communautaire pour tous.

- 1.1.1. Développer une programmation d'activités intergénérationnelles donnée par les jeunes et les aînés de la communauté.
- 1.1.2. Offrir des heures d'ouverture pendant la période des Fêtes à la bibliothèque.
- 1.1.3. Planifier une programmation de loisir culturel diversifiée en fonction des besoins de tous les âges.
- 1.1.4. Aménager un lieu de rencontre destiné aux jeunes.
- 1.1.5. Planifier une programmation culturelle diversifiée au Centre culturel St-John en fonction des besoins de tous les âges.
- 1.1.6. Planifier de l'animation, des spectacles et projections de films extérieurs durant la saison estivale.
- 1.1.7. Sonder les jeunes annuellement pour mieux connaître leurs besoins d'activités culturelles et de loisirs.
- 1.1.8. Créer un comité consultatif jeunesse 13-21 ans.
- 1.1.9. Impliquer les jeunes dans la mise en place d'une offre d'activités culturelles et de loisirs.
- 1.1.10. Réaliser des portes ouvertes afin de promouvoir la programmation en sport, loisir et culture auprès des jeunes et des aînés.
- 1.1.11. Mettre sur pied des projets spécifiques pour mettre en valeur les talents artistiques locaux.
- 1.1.12. Adhérer au programme Accès Loisir afin de soutenir les aînés et les familles à faibles revenus.
- 1.1.13. Prévoir des espaces pour offrir, gratuitement, le prêt de certains équipements.
- 1.1.14. Offrir une programmation accessible de camps de jour spécialisés selon diverses thématiques.
- 1.1.15. Soutenir et encadrer le conseil jeunesse dans l'élaboration de leurs recommandations.
- 1.1.16. Bonifier le Programme des jeunes moniteurs bénévoles (14 à 17 ans) du camp de jour.



ORIENTATION #1 SUITE

Développement de la communauté :

Soutenir le développement d'une dynamique communautaire inclusive s'appuyant sur la mixité sociale.

1.2 OBJECTIFS : Envisager le développement de services et l'aménagement du territoire dans une perspective « amie des aînés ».

- 1.2.1. Mettre aux normes les aménagements publics selon les critères d'accessibilité universelle.
- 1.2.2. Encourager l'implication citoyenne des aînés dans la communauté.
- 1.2.3. Installer des bancs dans les parcs, les sentiers, le long des lacs, les lieux passants et de rassemblement selon le plan directeur des parcs et des sentiers et selon les besoins.
- 1.2.4. Produire un plan d'implantation de cabinets sanitaires dans les lieux récréatifs extérieurs.
- 1.2.5. Revitaliser la plage du lac Bromont et aménager un bâtiment de services.
- 1.2.6. Mettre en œuvre des projets qui mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti de la ville.
- 1.2.7. Inventorier, promouvoir et soutenir les organismes offrant des services aux aînés.
- 1.2.8. Réaliser et soutenir des projets d'agriculture.

1.3 OBJECTIFS : Rendre disponibles des espaces communautaires permettant le déploiement d'une offre accrue d'activités.

- 1.3.1. Réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un centre communautaire.
- 1.3.2. Aménager un centre communautaire.
- 1.3.3. Mettre aux normes le Centre communautaire Lucien-Parent, secteur Adamsville.
- 1.3.4. Analyser le besoin d'aménager une piscine intérieure.
- 1.3.5. Rechercher les programmes d'aide financière pouvant servir les projets d'infrastructures.



ORIENTATION #1 SUITE

Développement de la communauté :

Soutenir le développement d'une dynamique communautaire inclusive s'appuyant sur la mixité sociale.

1.4 OBJECTIFS : Supporter la concertation et l'organisation communautaire locale dans une perspective de maintien et d'accroissement de services.

- 1.4.1. Mettre en place une table de concertation communautaire.
- 1.4.2. Soutenir la mise en place d'une coordination de services à la communauté et la gestion du bénévolat.

1.5 OBJECTIFS : Poursuivre la diversification des moyens de communication afin que les familles et les aînés connaissent les services qui leurs sont destinés.

- 1.5.1. Développer des outils de communication afin de joindre les jeunes de 12-18 ans.
- 1.5.2. Élaborer un plan de communication ciblant des stratégies pour rejoindre les familles et les aînés dans le cadre des activités et des services de la Ville et des organismes.

ORIENTATION #2

Logement et déplacements

Rendre l'accès au logement et la facilitation des déplacements sécuritaires

2.1 OBJECTIFS : Élargir la gamme de l'offre de logements pour locataires et propriétaires.

- 2.1.1. Évaluer et guider les offres de projets de coop d'habitation intergénérationnelle.
- 2.1.2. Favoriser la mixité sociale dans les projets de cohabitation intergénérationnelle.
- 2.1.3. Soutenir l'Office municipal d'habitation dans la consolidation de son fonctionnement.



ORIENTATION #2 SUITE

Logement et déplacements

Rendre l'accès au logement et la facilitation des déplacements sécuritaires

2.2 OBJECTIFS : Soutenir le déploiement de services accessibles au regard de la santé, du maintien à domicile et de l'accès à des logements adaptables.

- 2.2.1. Recenser les ressources offrant des services aux citoyens de Bromont et en faire la promotion.
- 2.2.2. Maintenir le point de services du CIUSSSE-CHUS à Bromont.

2.3 OBJECTIFS : Soutenir le développement et l'innovation en matière de mobilité durable.

- 2.3.1. Collaborer au plan de la mobilité durable de la MRC Brome-Missisquoi.
- 2.3.2. Maintenir la participation de la Ville au groupe de travail sur les questions relatives au transport collectif intra et inter-MRC.
- 2.3.3. Collaborer à la mise en place d'un service d'auto-partage et de mobilité active à l'Auto-parc 74.
- 2.3.4. Encourager les entreprises et les organismes à développer un réseau de co-voiturage et d'un service tel qu'un taxi-bus.
- 2.3.5. Appliquer les recommandations de la certification vélosympathique.
- 2.3.6. Développer le trottibus dans le secteur Adamsville et maintenir les trottibus dans les deux écoles primaires.
- 2.3.7. Développer un vélobus en desservant les deux écoles primaires.
- 2.3.8. Encourager le déplacement actif des élèves des deux écoles.

2.4 OBJECTIFS : Encourager l'enracinement d'une culture de transport actif.

- 2.4.1. Augmenter le nombre d'accès sécuritaires aux pistes cyclables.
- 2.4.2. Installer de l'éclairage sur les pistes cyclables très fréquentées par les piétons et les cyclistes.
- 2.4.3. Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes notamment sur le Pont de la rue Shefford et le Pont du boul. Bromont.
- 2.4.4. Développer le trottibus dans le secteur Adamsville et maintenir les trottibus dans les deux écoles primaires.
- 2.4.5. Développer un vélobus en desservant les deux écoles primaires.



ORIENTATION #3

Vie active et saine alimentation

Optimiser les ressources et les services au profit d'une vie active et d'une saine alimentation

3.1 OBJECTIFS : Favoriser l'accessibilité de services alimentaires et d'une offre alimentaire abordable et de qualité à proximité des quartiers résidentiels.

- 3.1.1. Offrir une alternative d'aliments sains lors des événements de la Ville et des promoteurs.
- 3.1.2. Implanter le Marché public dans le Vieux-Village.
- 3.1.3. Rendre l'eau facilement accessible par la présence de fontaines fixes ou portatives.
- 3.1.4. Poursuivre les activités d'éducation des jeunes au niveau des lunchs santé au camp de jour.
- 3.1.5. Promouvoir et mettre en valeur les produits des fermes et des entreprises agroalimentaires de production et de transformation locaux et régionaux auprès de la population, des restaurateurs et des commerçants.

3.2 OBJECTIFS : Améliorer l'accessibilité des services de loisir abordable et des infrastructures récréatives et sportives sécuritaires, attrayantes et localisées à proximité des lieux de résidence des aînés et des familles.

- 3.2.1. Adopter annuellement un règlement de tarification accessible pour l'inscription de plus d'un enfant à des activités de loisir.
- 3.2.2. Évaluer la pertinence de développer des partenariats avec des entreprises privées afin de rendre des installations sportives accessibles à la population.
- 3.2.3. Aménager le Campus Germain-Désourdy selon son plan directeur.
- 3.2.4. Évaluer la qualité des activités et des services offerts après chaque session d'activités.
- 3.2.5. Revoir les ententes intermunicipales avec les villes partenaires pour offrir des activités accessibles et diversifiées.
- 3.2.6. Développer une offre d'activités de plein air et nautique.



ORIENTATION #3 SUITE

Vie active et saine alimentation

Optimiser les ressources et les services au profit d'une vie active et d'une saine alimentation

3.3 OBJECTIFS : Inciter les familles et les aînés à faire un usage responsable des lacs et des sentiers.

- 3.3.1. Soutenir le développement d'un programme d'éducation et de sensibilisation à la protection des lacs et des bandes riveraines à la plage du lac Bromont et la plage du lac Gale.
- 3.3.2. Favoriser le développement de la natation en eau libre.
- 3.3.3. Faire respecter la réglementation en sentier par la présence de patrouilleurs.



Mécanisme de suivi

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action, un comité de suivi a été formé et adopté par le Conseil municipal. Le comité de suivi se rencontrera une fois par année afin d'évaluer les actions réalisées et celles à mettre en place pour les années à venir.

CONCLUSION

L'administration municipale souhaite que son engagement auprès des familles et des aînés entraîne un réel enthousiasme chez ses partenaires du milieu et qu'ensemble, ils tentent de faire toujours de leur mieux pour ceux-ci. Travailler pour les familles et les aînés de la communauté c'est prendre soin du cœur de Bromont.

En terminant, la Ville de Bromont tient à remercier tous ceux et celles qui ont collaborer de prêt ou de loin à cette démarche constructive et participative dans le but d'assurer et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Bromont.

La Ville de Bromont tient à remercier :

- > le Ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés;
- > tous les membres du comité de la politique familiale et des aînés pour leur engagement;
- > les membres du Conseil municipal du précédent mandat et actuel
- > le Carrefour action municipale et famille pour leur collaboration et expertise;
- > les organismes du milieu pour leur collaboration;
- > la population bromontoise pour leurs commentaires constructifs et recommandations;
- > le personnel des différents services municipaux de la Ville qui a participé à cette démarche;
- > tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du projet.

Penser et agir pour les familles et les aînés
c'est s'assurer qu'ils seront toujours au cœur
des décisions et des actions qui influenceront
le développement de Bromont.

Un merci particulier au ministère de la Famille et au Secrétariat aux aînés qui
a contribué à l'élaboration de cette nouvelle Politique de la famille, des aînés
et des saines habitudes de vie par le biais d'une contribution financière.



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec 

Réalisé par :
Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire





Une ville au cœur de la nature

Une ville pour tous

Une communauté engagée

Une communauté ouverte sur le monde



Bromont
VILLE
branchée

Ville de Bromont
88, boul. de Bromont, Bromont QC J2L 1A1
bromont.com

